

Les membres du nouveau groupe parlementaire du PEV s'engagent au Grand Conseil.

Le 25 septembre, les électeur-e-s se prononceront sur cinq objets de votation.

### EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

## Des membres du PEV très actifs



C'est avec « **Chrétiens, réveillez-vous ! Allez voir le maître** » que la pasteur Sarah Müller (de Wimmis) nous a accueillis lors de la prière d'ouverture de la session. Cette affirmation nous a renforcé et nous a encouragé, en tant que groupe parlementaire du PEV, à commencer la nouvelle législature avec les oreilles, les yeux et le cœur ouverts.

L'invitation au recueillement dans la chapelle de l'Hôtel du gouvernement est toujours lancée par notre président de groupe Markus Wenger et s'adresse à tous les membres du Grand Conseil.

Trois députées du PEV siégeaient pour la première fois au Grand Conseil et ont déjà eu l'occasion de participer aux débats avec des interventions de poids :

**Simone Leuenberger** s'est engagée en faveur d'exigences concrètes pour les maisons de naissance.

**Katja Streiff** a demandé que le crédit de remise en état du Centre Paul Klee soit approuvé sous condition, afin d'éviter qu'il ne devienne un « puits sans fond ».

**Barbara Stotzer-Wyss** a pris la parole dans le dossier des « loyers trop élevés dans le cadre de l'offre de location », estimant que le canton ne devait pas

prendre d'autres mesures de régulation. Il serait toutefois souhaitable que le canton de Berne introduise l'obligation de remplir un formulaire. Le bailleur serait ainsi tenu de communiquer aux nouveaux locataires le montant du loyer facturé jusqu'à présent.

Les députés **Tabea Bosshard-Jenny**, **Hanspeter Steiner** et **Philippe Messerli**, spécialistes de l'énergie et de l'économie, se sont engagés en faveur de la durabilité, d'un assainissement des transports respectueux de l'environnement et d'une protection efficace du climat. Dans son postulat, Messerli a affirmé : « Nous avons besoin d'actions concrètes, pas seulement de belles paroles dans les directives gouvernementales. »

La demande innovante de **Tom Gerber** d'examiner la possibilité de former des assistants scolaires pour les écoles bernoises



Le groupe parlementaire du PEV au Grand Conseil. Avant : Markus Wenger, Katja Streiff, Margret von Bergen, Simone Leuenberger ; au milieu : Philippe Messerli, Hanspeter Steiner, Tabea Bossard-Jenni ; arrière : Tom Gerber, Barbara Stotzer-Wyss.

n'a malheureusement été transmise que sur un point sous forme de postulat.

La motion pour une mise en œuvre rapide de l'offensive de formation en soins infirmiers, déposée entre autres par **Margret von Bergen** (co-motionnaire), a été approuvée à une majorité considérable.

Une collaboration constructive, encourageante et bienveillante est vécue au sein du groupe PEV. Cela nous motive à continuer à nous engager pour le canton de Berne et sa population.

*Margret von Bergen  
députée, Uetendorf*

### VOTATION CANTONALE DU 25 SEPTEMBRE

## Oui au droit de vote à 16 ans



Le **\*jpev** et le PEV du canton de Berne soutiennent le projet relatif au droit de vote à 16 ans.

Les opposants avancent souvent l'argument selon lequel les jeunes de 16 à 18 ans se désintéressent de la politique et n'ont pas encore la maturité nécessaire, ce qui contredit les observations que nous faisons au \*jpev. Dans le

cadre de notre collaboration avec les parlements des jeunes et d'autres cénacles, nous constatons que certaines parties de ce groupe cible sont déjà très actives sur le plan politique et souhaitent également participer à la définition

de leur avenir. De plus, nous avons la conviction que trois arguments plaident particulièrement en faveur du droit de vote à 16 ans :

- Une participation à cet âge peut susciter un intérêt à long terme pour la politique. Cela favorise

la participation au vote et aux élections.

- Le droit de vote à 16 ans se rattache directement à l'éducation civique dispensée durant la scolarité obligatoire.
- Le canton de Glaris, l'Autriche et l'Allemagne ont mené de bonnes expériences avec le droit de vote à 16 ans.

Pour toutes ces raisons, nous vous recommandons vivement de glisser un OUI dans l'urne le 25 septembre 2022.

*Jonas Meinen, \*jpev BE*



Jonas Meinen

## Une politique du respect

Lors de son assemblée générale de cette année, le PEV Fribourg a fêté les 25 ans d'existence du parti cantonal.



De gauche : Michael Rüfenacht, Simon Grebasch (président), Martin Hauser, Ruedi Löffel et Doris Libsig font une rétrospective des 25 ans du PEV Fribourg.

Lors de la célébration de ce jubilé, des co-fondateurs ont, lors d'une table ronde, donné un aperçu de l'époque de la fondation. Doris Libsig, première présidente cantonale, a déclaré : « Ma vie aurait été beaucoup plus morose si je n'avais pas adhéré au PEV. » L'ancien député bernois Ruedi Löffel a été le moteur de la fondation fribourgeoise. Le professeur émérite Martin Hauser (Marly) a accompagné la création du parti cantonal. Il a souligné à l'AG 2022 le défi que représente la recherche, au sein du PEV, du lien entre le royaume de Dieu et la politique terrestre. Le PEV fribourgeois, alors tout jeune, s'est adressé à deux

reprises avec succès au Tribunal fédéral : en 1998 pour demander une contribution aux frais de campagne électorale des petits partis et en 2001 avec un recours de droit public contre la loi sur l'exercice des droits politiques. Michael Rüfenacht, président cantonal de 1998 à 2004, résumait l'engagement du PEV : « Le PEV s'engage pour une politique de respect. »

### « Foi & politique »

Le vendredi soir 16 septembre à 20 h, le PEV FR et le Jeune Parti Évangélique invitent à une conférence et à la prière à l'Eglise sur le roc à Fribourg. Infos : [www.evppev-fr.ch](http://www.evppev-fr.ch).

PEV FR

## Tom Gerber préside la députation

La **députation** représente au **Grand Conseil** les préoccupations de la population du Jura bernois et de la population francophone du Seeland pour les questions qui les concernent particulièrement. Tous les députés francophones des cercles électoraux du Jura bernois et de Bienne-Seeland en font partie. Le député PEV Tom Gerber

a l'honneur de présider la députation pour une année. Le maître agriculteur de Reconvilier, âgé de 46 ans, est considéré comme un bâtisseur de ponts qui s'engage pour le dialogue entre la ville et la campagne. Le changement de canton de Moutier est un sujet central qui préoccupe actuellement la députation.

Philippe Messerli

## Pour des pensions sûres



Le PEV s'est prononcé en faveur de la révision des rentes « AVS 21 » et de leur financement supplémentaire par une augmentation de la TVA. Les délégué-e-s ont par ailleurs dit non à l'abolition de l'impôt anticipé. Ils ont décidé de laisser la liberté de vote concernant l'initiative sur l'élevage intensif.

**Revision de l'AVS :** Le PEV se prononce pour la révision des rentes « AVS 21 » ainsi que pour leur financement supplémentaire par une augmentation de la TVA. Il s'agit là de stabiliser la situation financière de la plus importante œuvre sociale de Suisse face à l'augmentation de l'espérance de vie et à des classes d'âge de retraités de plus en plus nombreuses.

### Loi sur l'impôt anticipé :

L'impôt anticipé sert avant tout à éviter la fraude fiscale. L'abolir

purement et simplement sans mesures de sécurité fiscale alternatives est inadéquat et peut encourager la criminalité fiscale nationale et étrangère.

### Initiative sur l'élevage intensif :

L'élevage suisse est déjà soumis à l'une des lois les plus strictes en matière de protection des animaux. Mail dans l'élevage actuel pas tous les animaux puissent vivre conformément à leurs besoins. Il faut prendre des mesures.

PEV CH

## Juge, un métier qui vous intéresse ?

Dans le canton de Berne, les postes au sein des tribunaux régionaux, du tribunal administratif et de la cour suprême sont répartis proportionnellement entre les partis. Le PEV a droit à un certain nombre de juges. Actuellement, plusieurs de ces postes auxquels le PEV a droit ne sont pas occupés par des membres de notre parti, aucune personne n'ayant annoncé de l'intérêt. Si vous avez vous-même obtenu le brevet d'avocat ou de notaire bernois, que vous

êtes membre du PEV (ou que vous souhaitez le devenir) et que vous vous intéressez à un poste au tribunal, nous nous réjouissons de votre prise de contact. Vous pouvez également attirer l'attention de personnes de votre entourage sur cette possibilité de carrière judiciaire.

Margret von Bergen, députée PEV au Grand Conseil, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : tél. 079 206 39 04.

### VOTATIONS du 25 sept. 2022

Infos: [evp-be.ch/fr](http://evp-be.ch/fr) et [evppev.ch/fr/votations](http://evppev.ch/fr/votations)



Le droit de vote à 16 ans

OUI



Initiative sur l'élevage intensif  
Relèvement de la TVA en faveur de l'AVS  
Loi sur l'AVS (AVS 21)  
Loi sur l'impôt anticipé

Libre de vote

OUI

OUI

NON